

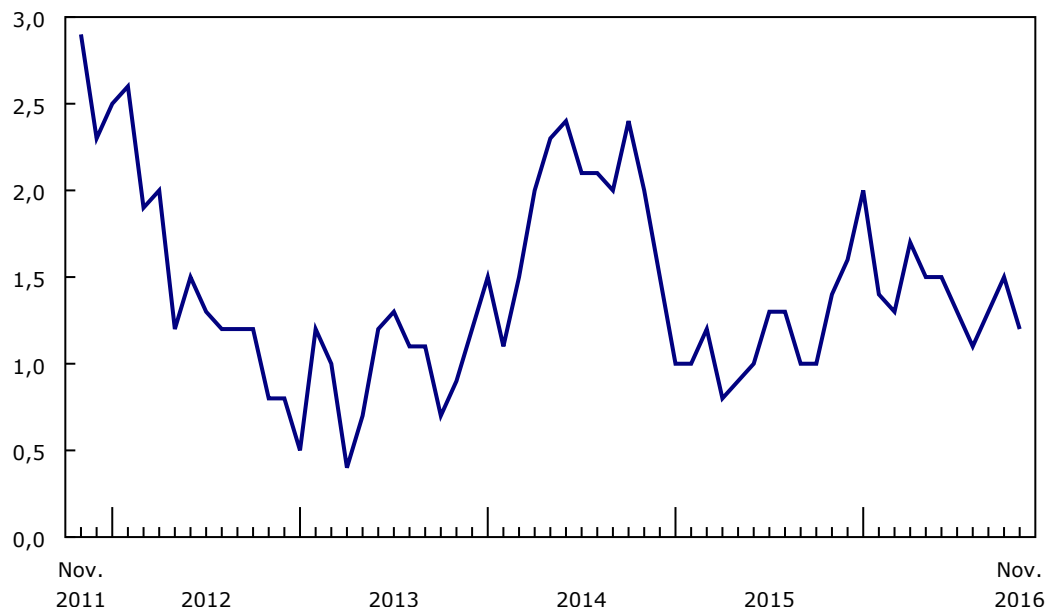
Indice des prix à la consommation, novembre 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 22 décembre 2016

L'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,2 % d'une année à l'autre en novembre, après avoir affiché une hausse de 1,5 % en octobre.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation

variation sur 12 mois en %



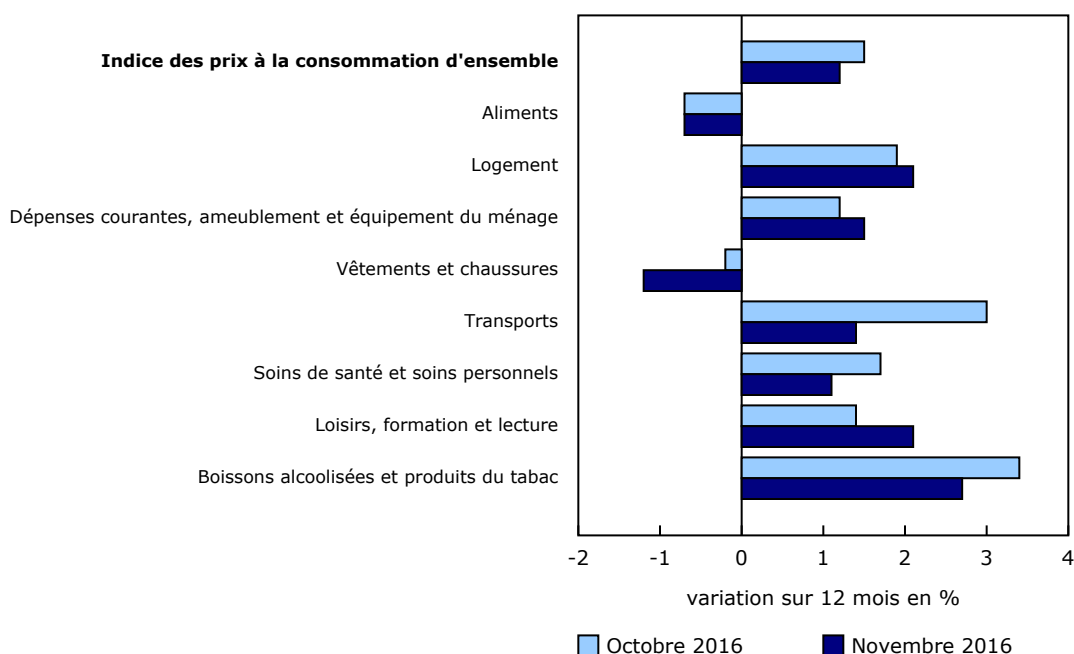
Source(s) : Tableau CANSIM [326-0020](#).

Variation sur 12 mois des composantes principales

Les prix de six des huit composantes principales ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, les indices des prix du logement et des transports ayant contribué le plus à la hausse d'une année à l'autre de l'IPC. L'indice des prix des aliments et l'indice des prix des vêtements et des chaussures ont diminué d'une année à l'autre.



Graphique 2 Hausse des prix à la consommation dans six des huit composantes principales



Source(s) : Tableau CANSIM 326-0020.

L'indice des prix des transports a augmenté de 1,4 % d'une année à l'autre en novembre, après avoir enregistré une hausse de 3,0 % en octobre. Ce ralentissement est principalement attribuable aux prix de l'essence, qui ont affiché une baisse de 1,7 % d'une année à l'autre en novembre, après avoir augmenté de 2,5 % en octobre. L'indice des prix d'achat de véhicules automobiles a augmenté dans une moindre mesure d'une année à l'autre en novembre (+3,0 %) qu'en octobre (+4,4 %), mais il demeure celui ayant contribué le plus à la hausse sur 12 mois de l'indice des prix des transports.

L'indice des prix des vêtements et des chaussures a diminué de 1,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, principalement en raison de la baisse des prix des vêtements pour enfants (-6,5 %). L'indice des prix des bijoux a affiché son recul le plus marqué depuis avril 1997, en baisse de 3,0 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, après avoir augmenté de 4,0 % en octobre.

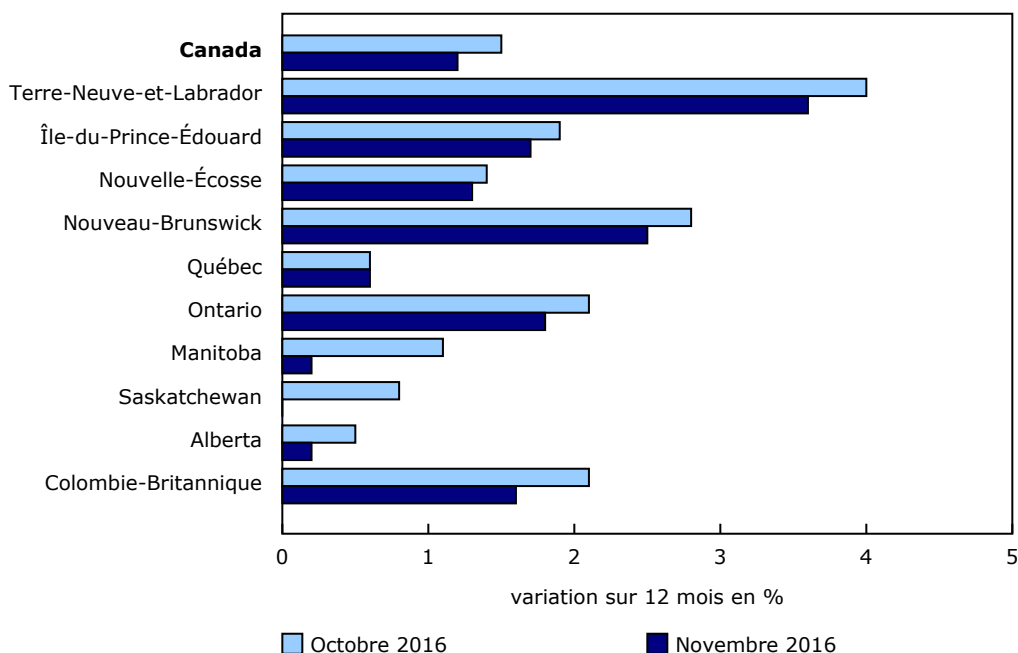
Les prix des aliments ont diminué de 0,7 % d'une année à l'autre en novembre, ce qui représente une baisse identique à celle enregistrée en octobre. Les prix des aliments achetés en magasin ont connu un recul de 2,0 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, les indices des légumes frais, de la viande et des fruits frais ayant contribué le plus à la diminution. Par contre, l'indice des prix du poisson, fruits de mer et autres produits de la mer et l'indice des prix des boissons non alcoolisées ont affiché une hausse au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre. Les prix des aliments achetés au restaurant ont progressé de 2,5 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, après avoir connu une hausse de 2,6 % en octobre.

L'indice des prix du logement a progressé de 2,1 % d'une année à l'autre en novembre. Le coût de remplacement par le propriétaire a contribué le plus à cette augmentation, en hausse de 4,4 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre. Les prix de l'électricité sont demeurés l'un des principaux facteurs contribuant à la hausse sur 12 mois de l'indice des prix du logement, en dépit d'un ralentissement de la croissance des prix, ceux-ci ayant augmenté de 3,5 % en novembre, après avoir connu une hausse de 5,3 % en octobre. L'indice des prix du gaz naturel (-0,2 %) a affiché sa baisse la plus faible d'une année à l'autre depuis son augmentation en mars 2015.

Variation sur 12 mois dans les provinces

Dans huit provinces, les prix à la consommation ont augmenté dans une moindre mesure d'une année à l'autre en novembre qu'en octobre. Au Québec, d'une année à l'autre, la croissance des prix à la consommation observée en novembre a été identique à celle enregistrée en octobre, tandis qu'en Saskatchewan, les prix à la consommation n'ont affiché aucune variation au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre.

Graphique 3 Les prix à la consommation sont inchangés en Saskatchewan



Source(s) : Tableau CANSIM 326-0020.

En Ontario, l'IPC a augmenté de 1,8 % d'une année à l'autre en novembre, après avoir connu une hausse de 2,1 % en octobre. L'indice des prix de l'électricité a contribué à ce ralentissement, affichant une hausse de 11,2 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, après avoir augmenté de 15,2 % en octobre. L'indice des prix des meubles a progressé de 0,3 % d'une année à l'autre en novembre, après avoir connu une hausse de 1,8 % en octobre. Par ailleurs, l'indice des prix de l'hébergement pour voyageurs a augmenté de 7,9 % en novembre, après avoir progressé de 2,1 % en octobre.

Au Québec, l'IPC a enregistré une hausse de 0,6 % d'une année à l'autre en novembre, soit une augmentation identique à celle enregistrée en octobre. L'indice des prix de l'essence a progressé de 0,1 % en novembre, après avoir connu une hausse de 2,3 % en octobre. Les prix du poisson, des fruits de mer et autres produits de la mer ont progressé davantage d'une année à l'autre en novembre qu'en octobre. De plus, l'indice des prix des fruits frais a connu un revirement, augmentant de 1,1 % au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre, après une diminution de 6,0 % en octobre.

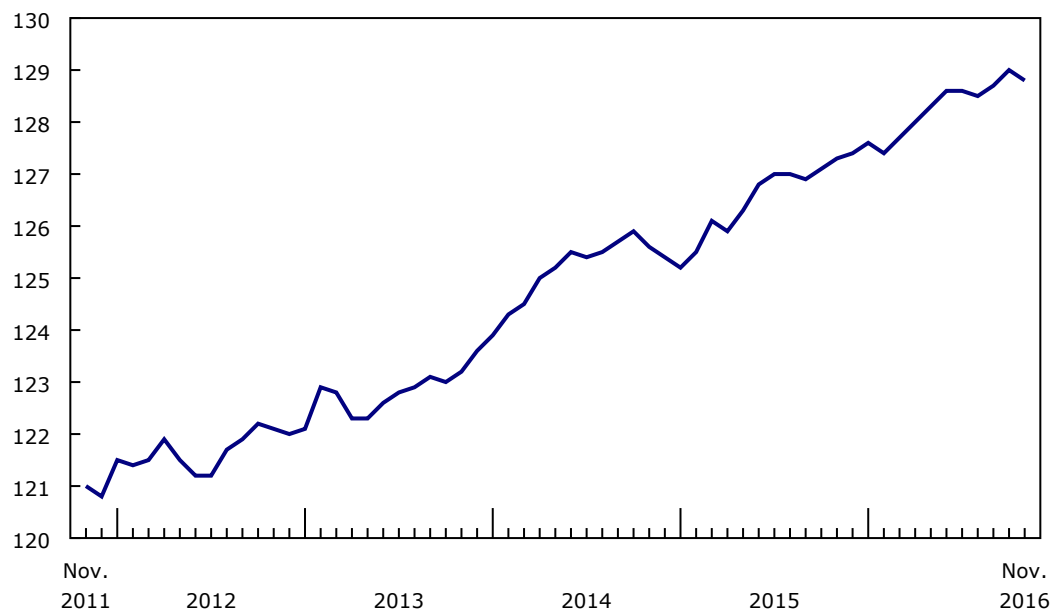
En Saskatchewan, l'IPC n'a affiché aucune variation d'une année à l'autre en novembre, après avoir connu une augmentation de 0,8 % en octobre. L'indice des prix de l'essence (-11,6 %) et l'indice des prix des vêtements pour femmes (-3,9 %) ont diminué au cours de la période de 12 mois se terminant en novembre. Parallèlement, l'indice des prix des meubles (+11,4 %) en Saskatchewan a affiché l'augmentation la plus marquée parmi les provinces.

Baisse de l'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

Sur une [base mensuelle désaisonnalisée](#), l'IPC a diminué de 0,2 % en novembre, après avoir augmenté de 0,2 % en octobre.

Graphique 4 L'Indice des prix à la consommation mensuel désaisonnalisé

indice (2002=100)



Source(s) : Tableau CANSIM [326-0022](#).

En novembre, cinq composantes principales ont diminué sur une base mensuelle désaisonnalisée, alors que deux ont augmenté. L'indice des prix des aliments était inchangé.

Sur une base mensuelle désaisonnalisée en novembre, l'indice des prix des transports (-0,6 %) a affiché le recul le plus marqué, tandis que l'indice des prix des loisirs, de la formation et de la lecture (+0,4 %) a enregistré la hausse la plus prononcée.

Mesures privilégiées de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada

Depuis 2001, la mesure principale de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada est l'indice des prix à la consommation « de référence » (IPCX), qui exclut huit des composantes les plus volatiles de l'IPC et qui ajuste le reste des composantes afin de tenir compte de l'effet des variations d'impôts indirects.

À la suite de l'examen de diverses mesures de l'inflation fondamentale en 2015, dans le contexte du renouvellement le plus récent de sa cible de maîtrise de l'inflation, la Banque a choisi [trois mesures privilégiées de l'inflation fondamentale](#) :

(i) une mesure basée sur la moyenne tronquée (IPC-tronq);

(ii) une mesure basée sur la médiane pondérée (IPC-méd);

(iii) une mesure basée sur la composante commune (IPC-comm).

Pour plus d'information au sujet du choix de ces mesures par la Banque, consulter le [document d'information générale](#). Une description détaillée des méthodologies des mesures privilégiées de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada est présentée dans le [document de méthodologie](#). Dans ce qui suit, nous présentons un résumé de ces méthodologies.

À partir du mois de référence de novembre 2016, les trois mesures privilégiées seront calculées et publiées par Statistique Canada.

Contrairement à l'IPCX, les trois mesures privilégiées de l'inflation fondamentale ne reposent pas sur une exclusion déterminée au préalable des composantes volatiles.

Les trois mesures utilisent des séries chronologiques, qui remontent à 1989, d'indices des prix à la consommation fondés sur une désagrégation en 55 composantes du panier de l'IPC. Ces séries sont disponibles sur une base mensuelle et sont corrigées pour éliminer l'effet des variations d'impôts indirects. En ce qui a trait à l'IPC-tronq et à l'IPC-méd, les séries sont aussi désaisonnalisées.

Pour calculer l'IPC-tronq, les composantes sont classées selon les taux d'inflation mensuels et les poids du panier de l'IPC. Les composantes qui représentent les 20 % des taux d'inflation les plus faibles et les 20 % des taux les plus élevés sont exclues. Le taux mensuel d'inflation tronquée est la moyenne arithmétique pondérée des taux d'inflation mensuels des composantes qui sont à l'origine des 60 % des pondérations du panier qui restent au milieu de la distribution. Le taux d'inflation de l'IPC-tronq qui est publié est un taux d'inflation annuel. Il correspond au cumul du taux mensuel d'inflation tronquée pour la période de 12 mois se terminant le mois courant.

Le processus de calcul de l'IPC-méd est semblable. Les composantes sont classées selon les taux d'inflation mensuels et les poids du panier de l'IPC. L'IPC-méd mensuel est le premier taux d'inflation pour lequel le poids cumulatif est égal ou supérieur à 50 % du total du panier de l'IPC. Le taux d'inflation publié pour l'IPC-méd est un taux d'inflation annuel. Il correspond au cumul du taux mensuel d'inflation médiane pour la période de 12 mois se terminant le mois courant.

Outre les 55 composantes utilisées par les autres mesures, l'IPC-comm repose sur les séries chronologiques de l'IPC d'ensemble, aussi corrigées pour éliminer l'effet des variations d'impôts indirects. Par opposition à l'IPC-tronq et à l'IPC-méd, l'IPC-comm utilise les variations d'une année à l'autre. Par conséquent, les séries d'indices utilisées ne sont pas désaisonnalisées au moment du calcul de l'IPC-comm. Cette mesure est fondée sur un modèle d'analyse factorielle, qui détermine essentiellement une source commune qui explique le mieux la variation dans les 55 composantes sur tout l'historique des séries chronologiques.

L'IPC-comm est défini comme la valeur prédite obtenue à partir d'une régression linéaire de la variation d'une année à l'autre de l'IPC d'ensemble, en excluant l'effet des variations d'impôts indirects sur un terme constant et sur la source commune déterminée par le modèle d'analyse factorielle. Il est important de noter que ce processus est mené sur une base mensuelle, en utilisant l'ensemble des données chronologiques disponibles, ce qui fait que les valeurs de la source commune peuvent varier d'un mois à l'autre.

Le tableau 4 du *Quotidien* rendra compte chaque mois de chacune des mesures privilégiées de l'inflation fondamentale. Compte tenu de l'utilisation de données désaisonnalisées pour l'IPC-tronq et l'IPC-méd, ainsi que de la nature de la technique utilisée pour calculer l'IPC-comm, les trois mesures sont sujettes à révision.

Note aux lecteurs

À la demande de la Banque du Canada, Statistique Canada produit et publie trois mesures privilégiées de l'inflation fondamentale de la Banque : IPC-tronq (moyenne tronquée), IPC-méd (médiane pondérée) et IPC-comm (composante commune). À compter de la diffusion de l'Indice des prix à la consommation (IPC) du 22 décembre 2016, les changements suivants ont été apportés :

1. La section d'analyse du Quotidien intitulée « Indice de référence de la Banque du Canada » a été supprimée.
2. Dans les tableaux du Quotidien, la ligne intitulée « Indice de référence de la Banque du Canada » a été supprimée du tableau 1 et du tableau 3.
3. Un nouveau tableau (tableau 4) contenant des données récentes pour les mesures privilégiées de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada a été ajouté au Quotidien.
4. Un nouveau tableau CANSIM (326-0023), intitulé « Statistiques de l'Indice des prix à la consommation, mesures de l'inflation fondamentale – Définitions de la Banque du Canada », présente les résultats des mesures suivantes : IPC-comm (composante commune), IPC-méd (médiane pondérée), et IPC-tronq (moyenne tronquée).
5. La mesure actuelle de l'inflation fondamentale continue d'être produite et publiée par Statistique Canada, mais elle n'est plus appelée l'indice de référence de la Banque du Canada (IPCX). Elle est plutôt intitulée « Indice des prix à la consommation (IPC), ensemble excluant huit des composantes les plus volatiles telles que définies par la Banque du Canada et excluant l'effet des variations d'impôts indirects ».

Mise à jour à venir du panier

Tous les deux ans, les pondérations en dépenses pour le panier de biens et services utilisées pour calculer l'IPC sont mises à jour et basées sur de nouvelles estimations de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Le 24 février 2017, au moment de la diffusion de l'IPC de janvier 2017, ces pondérations en dépenses seront mises à jour en utilisant l'EDM de 2015. Ce nouveau schéma de pondération remplacera les pondérations en dépenses actuelles, lesquelles sont basées sur l'EDM de 2013.

La période de base de l'indice, pour laquelle l'IPC est égal à 100, restera 2002.

Des changements seront apportés aux tableaux CANSIM puisque les deux séries suivantes seront terminées : « Location de médias numériques » et « Autres équipement, pièces et services de divertissement au foyer ». Par conséquent, leurs vecteurs respectifs au sein des tableaux CANSIM 326-0020, 326-0021 et 326-0031 ne seront plus mis à jour.

Désaisonnalisation

Une série désaisonnalisée est une série de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Il est recommandé aux utilisateurs de données qui se servent de l'IPC à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnalisés. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Prochaine diffusion

L'IPC de décembre 2016 sera diffusé le 20 janvier 2017.

Tableau 1
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux, Canada —
Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Novembre 2015	Octobre 2016	Novembre 2016	Octobre à novembre 2016	Novembre 2015 à novembre 2016
	%	(2002=100)		variation en %		
Ensemble	100,00²	127,1	129,1	128,6	-0,4	1,2
Aliments	16,41	141,6	139,9	140,6	0,5	-0,7
Logement	26,80	134,4	136,9	137,2	0,2	2,1
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	13,14	119,8	122,1	121,6	-0,4	1,5
Vêtements et chaussures	6,08	96,7	97,5	95,5	-2,1	-1,2
Transports	19,10	126,3	129,6	128,1	-1,2	1,4
Soins de santé et soins personnels	4,73	121,6	122,8	122,9	0,1	1,1
Loisirs, formation et lecture	10,89	108,8	112,4	111,1	-1,2	2,1
Boissons alcoolisées et produits du tabac	2,86	153,8	158,1	158,0	-0,1	2,7
Agrégats spéciaux						
Ensemble excluant l'énergie	92,21	125,4	127,3	127,0	-0,2	1,3
Énergie ³	7,79	146,5	150,2	146,8	-2,3	0,2
Essence	3,84	148,6	152,7	146,1	-4,3	-1,7
Ensemble excluant les aliments et l'énergie	75,80	121,9	124,5	124,0	-0,4	1,7
Biens	46,68	117,3	118,3	117,6	-0,6	0,3
Services	53,32	136,9	139,9	139,6	-0,2	2,0

1. Panier de 2013 de l'Indice des prix à la consommation (IPC), selon les prix de décembre 2014, Canada, en vigueur à partir de l'IPC de janvier 2015.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

3. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que le carburant, les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableaux CANSIM [326-0020](#) et [326-0031](#).

Tableau 2
Indice des prix à la consommation pour les provinces et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
— Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Novembre 2015	Octobre 2016	Novembre 2016	Octobre à novembre 2016	Novembre 2015 à novembre 2016
	%	(2002=100)		variation en %		
Canada	100,00²	127,1	129,1	128,6	-0,4	1,2
Terre-Neuve-et-Labrador	1,38	129,3	134,9	134,0	-0,7	3,6
Île-du-Prince-Édouard	0,34	129,6	131,9	131,8	-0,1	1,7
Nouvelle-Écosse	2,47	129,2	131,6	130,9	-0,5	1,3
Nouveau-Brunswick	1,87	125,8	129,4	128,9	-0,4	2,5
Québec	21,60	124,9	125,9	125,6	-0,2	0,6
Ontario	38,94	127,9	130,6	130,2	-0,3	1,8
Manitoba	3,15	127,7	129,4	127,9	-1,2	0,2
Saskatchewan	3,01	131,7	132,7	131,7	-0,8	0,0
Alberta	13,20	134,7	135,8	135,0	-0,6	0,2
Colombie-Britannique	13,85	120,8	123,1	122,7	-0,3	1,6
Whitehorse	0,08	124,0	126,1	126,1	0,0	1,7
Yellowknife	0,08	131,0	132,7	132,5	-0,2	1,1
Iqaluit (Déc. 2002=100)	0,03	121,0	123,8	124,0	0,2	2,5

1. Panier de 2013 de l'Indice des prix à la consommation (IPC), selon les prix de décembre 2014, en vigueur à partir de l'IPC de janvier 2015.

2. Le total des chiffres peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableaux CANSIM [326-0020](#) et [326-0031](#).

Tableau 3
Indice des prix à la consommation, composantes principales et agrégats spéciaux — Données désaisonnalisées¹

	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Septembre à octobre 2016	Octobre à novembre 2016
	(2002=100)			variation en %	
Ensemble	128,7	129,0	128,8	0,2	-0,2
Aliments	141,7	141,4	141,4	-0,2	0,0
Logement	136,2	136,9	137,2	0,5	0,2
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	121,9	122,0	121,9	0,1	-0,1
Vêtements et chaussures	94,7	94,5	94,2	-0,2	-0,3
Transports	128,5	129,7	128,9	0,9	-0,6
Soins de santé et soins personnels	122,5	122,9	122,8	0,3	-0,1
Loisirs, formation et lecture	111,6	111,7	112,1	0,1	0,4
Boissons alcoolisées et produits du tabac	157,7	158,1	158,0	0,3	-0,1
Agrégats spéciaux					
Ensemble excluant les aliments et l'énergie ²	124,0	124,1	124,1	0,1	0,0

1. Une série désaisonnalisée est une série à partir de laquelle les variations saisonnières ont été éliminées. Chaque mois, l'indice désaisonné du mois précédent est révisé. Les données désaisonnalisées des trois dernières années sont révisées une fois par année au moment de la publication des données de janvier. Il est recommandé aux utilisateurs qui se servent des données de l'Indice des prix à la consommation (IPC) à des fins d'indexation d'utiliser les indices non désaisonnés. Pour obtenir plus de renseignements sur la disponibilité et l'utilisation des données de l'IPC désaisonnalisées, voir la section « Définitions, source de données et méthodes » de l'enquête [2301](#).
2. L'agrégat spécial « énergie » comprend l'électricité, le gaz naturel, le mazout et les autres combustibles, l'essence, ainsi que le carburant, les pièces et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Source(s) : Tableau CANSIM [326-0022](#).

Tableau 4
Statistiques de l'Indice des prix à la consommation, mesures privilégiées de l'inflation fondamentale — Définitions de la Banque du Canada, taux de variation en pourcentage d'une année à l'autre, Canada^{1,2}

	Août 2016	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016
	%			
IPC-comm ^{3,5}	1,5	1,5	1,4	1,3
IPC-méd ^{4,6}	2,1	2,1	2,1	1,9
IPC-tronq ^{4,7}	1,8	1,8	1,8	1,6

1. Pour plus de détails sur ces mesures de l'inflation fondamentale, veuillez consulter le [document d'information générale](#) et le [document de méthodologie](#) sur le site web de Statistique Canada.
2. Les mesures privilégiées de l'inflation fondamentale de la Banque du Canada, IPC-comm, IPC-méd et IPC-tronq, sont sujettes à révision. En ce qui concerne l'IPC-méd et l'IPC-tronq, cela résulte du fait que ces mesures sont construites sur la base d'indices de prix désaisonnés. En ce qui concerne l'IPC-comm, les révisions sont les résultats de la technique statistique utilisée : le modèle d'analyse factorielle étant estimé sur l'ensemble de l'échantillon. Le tableau de CANSIM 326-8023, qui sera publié à compter du 20 janvier 2017, contiendra les données publiées lors des diffusions historiques pour ces trois mesures et sera mis à jour chaque mois.
3. Cette mesure est basée sur des séries de l'Indice des prix à la consommation (IPC) corrigées pour les effets des variations d'impôts indirects.
4. Cette mesure est basée sur des séries de l'IPC corrigées pour les effets des variations d'impôts indirects et désaisonnalisées.
5. IPC-comm est une mesure de l'inflation fondamentale qui extrait les mouvements communs des prix entre les catégories du panier de l'IPC.
6. IPC-méd est une mesure de l'inflation fondamentale qui correspond à la variation de prix se situant au 50e centile de la distribution des variations de prix au cours d'un mois donné, pondérée selon les poids des composantes dans le panier de l'IPC.
7. IPC-tronq est une mesure de l'inflation fondamentale qui exclut de l'IPC les composantes dont les taux de variation, au cours d'un mois donné, se situent dans les queues de distribution des variations de prix.

Source(s) : Tableau CANSIM [326-0023](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [326-0009](#), [326-0012](#), [326-0020](#), [326-0022](#) et [326-0023](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2301](#).

Le numéro de novembre 2016 de *L'Indice des prix à la consommation*, vol. 95, n° 11 ([62-001-X](#)), est maintenant accessible.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) en consultant Le *Document de référence de l'Indice des prix à la consommation canadien* ([62-553-X](#)).

Pour obtenir des renseignements concernant l'histoire de l'IPC au Canada, veuillez consulter la publication *Survol du premier siècle de l'Indice des prix à la consommation au Canada* ([62-604-X](#)).

Deux vidéos, « [Vue d'ensemble de l'indice des prix à la consommation \(IPC\) du Canada](#) » et « [L'Indice des prix à la consommation et votre expérience de la variation des prix](#) », sont offertes sur la chaîne YouTube de Statistique Canada.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).